Corrigé du brevet d’histoire-géographie 2009 : Nouvelle-Calédonie, session normale 2009

Corrigé du brevet d’histoire-géographie – 3ème

Voici le corrigé du brevet d’histoire-géographie et d’enseignement moral et civique, session 2009 « Nouvelle-Calédonie ». Chaque réponse est rédigée, et le développement construit est donné en entier comme modèle. Pour progresser, fais d’abord le sujet seul, puis repère ce qui manque dans ta copie. Ensuite, comble tes lacunes avec le programme d’histoire de 3ème.

Première partie : Histoire ou géographie (18 points)

Sujet 1 – Histoire : le rôle de la Nouvelle-Calédonie pendant la Seconde Guerre mondiale

Question 1 (documents 1a et 1b)

En septembre 1940 (le 19 septembre), les Néo-Calédoniens décident de se rallier à la France libre du général de Gaulle, avec le gouverneur Sautot. Ils refusent ainsi l'armistice de Pétain. Ils vont combattre désormais dans le camp des Alliés, aux côtés des Britanniques, contre l'Allemagne et ses alliés. Pour cela, ils envoient des volontaires dans les Forces françaises libres. Le Bataillon du Pacifique, avec son chef le lieutenant-colonel Broche, combat en Méditerranée (Bir-Hakeim en 1942, Garigliano en Italie, Hyères en 1944).

Question 2 (documents 1b et 2)

La Nouvelle-Calédonie est concernée par deux théâtres d'opérations. Il y a le théâtre méditerranéen et européen, où combattent les volontaires du Bataillon du Pacifique. Ils agissent en Afrique du Nord et en Libye, en Italie et dans le sud de la France. Il y a aussi le théâtre du Pacifique (document 2). Le territoire y est une base de la lutte contre le Japon.

Question 3 (documents 2 et 3)

Sa position est stratégique. La Nouvelle-Calédonie se trouve au sud de l'avancée japonaise de 1942, près de l'Australie, de Fidji et des Nouvelles-Hébrides. Elle sert de base de départ pour les offensives alliées vers le nord (Guadalcanal, îles Salomon, Nouvelle-Guinée). Les aspects de son rôle : base arrière des Alliés avec plus d'un million de soldats américains en transit entre 1942 et 1946. Elle est aussi terrain d'exercice et d'entraînement, base médicale importante et centre de repos des soldats.

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

Pendant la Seconde Guerre mondiale, la Nouvelle-Calédonie, territoire français lointain, joue un rôle important dans le camp allié. Lequel ?

Elle s'engage d'abord politiquement. En septembre 1940, la population, avec le gouverneur Sautot, se rallie à la France libre du général de Gaulle. Celui-ci la félicite de vouloir « redresser l'honneur » de la France. Avec Tahiti et les Nouvelles-Hébrides, elle donne à la France libre une

présence dans le Pacifique.

Elle participe aussi aux combats. Des volontaires calédoniens et polynésiens forment le Bataillon du Pacifique. Il combat avec les Forces françaises libres en Libye (Bir-Hakeim, en 1942, où meurt le lieutenant-colonel Broche). Il se bat aussi en Italie (Garigliano) et en France (Hyères, en 1944). Le Bataillon du Pacifique est ainsi l'un des symboles de la participation de l'outre-mer à la libération.

Enfin, à partir de 1942, la Nouvelle-Calédonie devient une base arrière des Alliés dans la guerre du Pacifique contre le Japon. Plus d'un million de soldats américains y transitent jusqu'en 1946. Elle est à la fois terrain d'exercice, base navale et aérienne, base médicale et centre de repos. Cette présence modifie la vie locale : routes, aérodromes, emplois, contacts avec les GI's qui laisseront de grands souvenirs. Elle joue ainsi un rôle stratégique et humain important.

Sujet 2 – Géographie : la croissance des agglomérations du Sud

Question 1 (documents 1, 2 et 3)

La croissance des agglomérations du Sud est très rapide. De 1995 à 2015, de nombreuses villes voient leur population doubler ou presque. En 2030, 80 % des citadins du monde habiteront les pays du Sud. De plus, 95 % de la croissance urbaine s'y produira. Exemples : en Afrique, Lagos (de 9,7 millions d'habitants en 1995 à 24,4 millions prévus en 2015). En Asie, Bombay ou Jakarta, dont la population s'accroît fortement. Explication d'après le document 2 : l'exode rural, qui est le moteur de l'accélération de la croissance des villes.

Question 2 (document 2)

Trois raisons : la ville évoque la modernité. Elle permet de gagner de l'argent, d'accéder aux marchandises et à la société de consommation. Enfin, le monde rural répond mal aux attentes des jeunes (isolement, absence de services scolaires et sanitaires, manque de commerces).

Question 3 (document 3)

Problèmes : malnutrition et maladies ; infrastructures saturées ; montagnes de déchets. Il y a aussi des distances de plus en plus longues entre le lieu de travail et le lieu d'habitation. Enfin, il y a des bidonvilles, où vit déjà un tiers des citadins du monde.

Paragraphe argumenté (10 points). Texte modèle.

Les pays du Sud connaissent une urbanisation très rapide. Comment évoluent leurs grandes agglomérations et quels problèmes rencontrent-elles ?

Leur croissance est considérable : en 2030, 5 milliards de citadins, dont 4 milliards dans les pays du Sud. Des mégapoles comme Lagos, Bombay, Dacca, Jakarta ou Mexico gagnent des millions d'habitants entre 1995 et 2015. La cause principale est l'exode rural. Les jeunes quittent des campagnes isolées, sans écoles ni soins. Ils cherchent du travail, de l'argent et un mode de vie moderne. La croissance naturelle y contribue aussi.

Mais cette croissance pose de graves problèmes. Les villes ne parviennent pas à loger, à nourrir, à soigner et à transporter tous leurs habitants. Les infrastructures (eau, électricité, transports, assainissement) sont saturées, les déchets s'accumulent, la pollution progresse. Un

tiers des citadins du monde habitent des bidonvilles, qui côtoient les quartiers riches, comme le montre la photographie. Les inégalités, le chômage et la délinquance augmentent.

Les villes du Sud sont donc à la fois un espoir de vie meilleure et un défi. Le développement urbain doit s'accompagner d'équipements et d'une meilleure organisation de l'espace.

Deuxième partie : Éducation civique (12 points)

La Constitution de 1958, une constitution démocratique

Question 1 (documents 1, 2 ou 3)

Selon les auteurs, les éléments essentiels sont des élections libres et régulières, avec un mandat limité. Il faut aussi le vote égal de chaque citoyen (une voix chacun) et un vote secret et sans fraude (isoloir). Il faut enfin les droits fondamentaux et libertés (liberté d'opinion), qui permettent de se forger une opinion. Le document 3 y fait référence. Le préambule proclame l'attachement aux droits de l'homme, et l'article 3 la souveraineté du peuple par l'élection et le référendum.

Question 2 (document 2)

Le document montre plusieurs candidats de partis et d'opinions différentes (extrême droite, gauche, écologistes, etc.). Ils s'affichent librement sur les panneaux officiels, devant la mairie. C'est le pluralisme politique, la liberté d'expression et le libre choix des électeurs pour une élection présidentielle.

Question 3 (document 3)

Le pouvoir du président n'est pas absolu : il promulgue les lois, mais c'est le Parlement qui les vote (art. 34). Il peut dissoudre l'Assemblée nationale, mais seulement après consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées. Le gouvernement détermine et conduit la politique de la nation et il est responsable devant le Parlement (art. 20). Le peuple participe indirectement à ces pouvoirs. La souveraineté lui appartient. Il l'exerce par ses représentants (le président, élu au suffrage universel, et les députés) et par référendum (art. 3).

Paragraphe argumenté (8 points). Texte modèle.

La Constitution de la Vème République, adoptée en 1958, organise les pouvoirs en France. En quoi est-elle démocratique ?

Elle repose d'abord sur la souveraineté du peuple, qui l'exerce par ses représentants et par référendum (article 3). Elle repose aussi sur son attachement aux droits de l'homme (préambule). Le suffrage est universel, égal et secret. Il y a des élections libres et régulières pour désigner le président de la République et les députés. Depuis 1962, les citoyens élisent le président au suffrage universel direct. Les affiches des candidats montrent le pluralisme politique.

Elle organise aussi la séparation des pouvoirs. Le Parlement vote la loi (art. 34). De son côté, le gouvernement conduit la politique de la nation et en est responsable devant le Parlement (art. 20). Le président promulgue les lois mais n'a pas de pouvoir absolu. En effet, la consultation du Premier ministre et des présidents des assemblées encadre sa décision de dissoudre

l'Assemblée. Les pouvoirs se contrôlent mutuellement. Ainsi, le peuple garde le dernier mot, par les élections.

Troisième partie : Repères chronologiques et spatiaux (6 points)

1 – Les grands textes. Le texte rédigé aux IIème et Ier millénaires avant J.-C. est la Bible hébraïque (l'Ancien Testament). La Déclaration des droits de l'homme et du citoyen : 1789 (26 août). Le traité de Maastricht : 1992 (signé le 7 février).

2 – La Nouvelle-Calédonie. Découverte de la Nouvelle-Calédonie : 1774, par James Cook. 1931 : l'Exposition coloniale internationale de Paris, où des Kanak sont exhibés (hommes présentés au public). 1942-1946 : la présence américaine, qui fait de la Nouvelle-Calédonie une base arrière des Alliés.

3 – Repérage spatial. La Nouvelle-Zélande se place sur la ligne située en bas, au sud-est de l'Australie. L'Australie est sur la ligne dans le pays, à gauche. La Russie est sur la ligne en haut à gauche, dans le nord de l'Asie. L'océan A est l'océan Indien. L'État B est les États-Unis. L'État C est la Chine.

Conseils pour le jour J

- Pour la Seconde Guerre mondiale en Nouvelle-Calédonie, distinguez le ralliement (1940), les volontaires (Bataillon du Pacifique) et la base américaine (1942-1946).
- Sur une carte, lisez toujours la légende avant de répondre aux questions.
- En éducation civique, reliez chaque article de la Constitution à un principe : souveraineté, séparation des pouvoirs, responsabilité.
- Pour une question qui demande des exemples, citez-les avec leurs chiffres ou leurs noms (Lagos, Bombay…).
- Apprenez les repères du programme (1789, 1992, 1774) et les océans et États de la carte du Pacifique.